

## CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VAL-FLEURY

### Compte rendu réunion #6

Date : Jeudi 13 février 2025

Présidence de séance : Virginie SENECHAL, Christel CARDOSO, élues de quartier référente

Responsables administratifs : Léo LOMBARD, directeur du Cabinet, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Françoise POINTARD, directrice de l'action culturelle, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Florentin SOLOIS, responsable communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne

Les deux projets lauréats du budget participatif dans le quartier sont : la **création de stationnements et des stations d'entretien et de réparation pour les vélos** et **l'aménagement des espaces de jeux et de détente au parc Paumier**. Ces projets sont étudiés en atelier avec les représentants des services techniques de la Ville.

### // Stations de réparations de vélo et stationnements supplémentaires

La proposition des 5 totems de réparation est validée, avec le souhait de rajouter un totem supplémentaire à proximité du Hangar Y.

Les conseillers parcourent les 7 emplacements envisagés pour les stationnements de vélos. Ils échangent sur les pratiques observées et proposent d'autres emplacement en adéquations avec les usages des habitants :

- Rue Brignole Galliera, à l'entrée de la forêt (à côté campus Saint-Philippe)
- Augmenter la capacité de stationnement :
  - A proximité de l'arrêt du tramway T2 Meudon sur Seine (parc côté route des Gardes)
  - Au complexe sportif René Leduc
- Installer des arceaux à proximité des écoles, en fonction de l'espace disponible devant chaque école (ex. école du Val). Virginie SENECHAL informe que les parents de l'école Marbeau sont également demandeurs d'un parking vélo

La réflexion doit prendre en compte la problématique des vélos cargos, deux fois plus longs et plus larges, et qui nécessitent l'équivalent de deux places de vélos standard.

Une signalétique spécifique est à étudier pour dissuader les motos de se garer et différencier les emplacements de ceux réservés aux deux-roues motorisés.

### // Espaces de jeux et de détente au parc Paumier

Les conseillers échangent sur le réaménagement des espaces de jeux et de détente. Ils constatent que l'aire de jeux existante est bien utilisée par les plus jeunes. Les adolescents fréquentent principalement le terrain de basket.

Un repérage du parc est proposé, un week-end, pour identifier les besoins auprès des jeunes de 6 à 17 ans pour étoffer l'offre d'équipements.

- Les conseillers identifient des structures assez légères, dans l'esprit du parcours de santé, qui peut s'implanter naturellement dans l'ensemble existant
- Ils proposent l'installation des prises d'escalade sur des murs existants, des tyroliennes bois, un toboggan intégré sur une des pentes naturelles existante
- L'engouement pour le tennis de table est souligné et la question de la rénovation des tables de ping-pong et l'augmentation de leur nombre est posée.
- Réaménager l'amphithéâtre et une zone de détente

Ils concluent sur la nécessité de construire sur l'existant, agrémenter l'espace pour le rendre plus ludique et harmonieux, en sondant les besoins, et de séparer les zones dédiées en fonction des âges (tout-petits, adolescents, personnes âgées).

## // Utilisation du budget 2025 du conseil de quartier

Chaque Conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 3000€, lui permettant d'animer le quartier. A l'occasion de la fête du Conseil de quartier en 2024, lors de l'inauguration du marché Maison Rouge, le Conseil de quartier a bénéficié d'une visibilité importante.

Les conseillers ont également apprécié la fête organisée par le Conseil de quartier en 2023, dans le jardin du musée d'art et d'histoire.

A l'unanimité, les conseillers souhaitent organiser une fête autour d'un repas géant, avec une animation musicale. L'idée de s'associer au dispositif « La plus grande table du monde » est proposée. Le parterre de l'Orangerie et les jardins du musée d'art et d'histoire sont envisagés.

## // Autres points d'actualités

### **Ouverture centre médical Val Fleury**

Un nouveau cabinet médical vient d'être inauguré à Val-Fleury. A la suite de la fermeture du centre de santé de la Croix-Rouge, la Ville a entièrement rénové ce local municipal, situé au 103 rue Henri Barbusse. Six médecins généralistes et un angiologue sont en cours d'installation. Parmi eux, deux généralistes arrivent à Meudon, le Dr Coste (ancien médecin de l'hôpital Percy) et le Dr Marjolaine Mélin. Ils pourront accueillir de nouveaux patients qui n'ont pas de médecin traitant. En contrepartie de loyers abordables, la Ville a obtenu des médecins certains engagements, comme celui de rester conventionnés majoritairement en secteur 1.

### **Chapelle Saint-Georges**

Après une restauration de la chapelle Saint-Georges, de ses façades et de ses fresques, un week-end inaugural est prévu les 13 et 14 mars 2025 avec un programme festif et culturel. La chapelle sera visitable et une série de conférences, qui relatent l'histoire du site, sera organisée dans la salle des conférences et le salon d'honneur du potager du Dauphin.

### **Jardins du musée d'art et d'histoire Armande Béjart**

Françoise POINTARD, directrice de l'action culturelle, présente le projet de restauration des jardins à la française du musée, dont les travaux se termineront en septembre 2025. Des problèmes de remontée d'eau dans les murs, sous le jardin, nécessitent une intervention sous-terrainne. C'est l'occasion de remettre aux normes l'ensemble du jardin et l'escalier menant à l'Observatoire. L'agencement des sculptures sera revu.

La réouverture des jardins est prévue le week-end du 13 et 14 septembre 2025, avec au programme une exposition photographique qui suit les pas de Marie Madeleine, de Meudon à Jérusalem et la représentation d'un spectacle vivant (La tortue de Gauguin) devant la façade de l'Orangerie le samedi 13 septembre au soir.

Des animations dans le cadre des *Scènes vagabondes* seront organisées en même temps, ce qui peut être l'occasion d'imaginer une synergie avec la fête du Conseil de quartier.

### **Collecte des déchets alimentaires**

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires se poursuit avec le quartier du Val à partir du 31 mars 2025. Des sceaux et des sacs biodégradables seront distribués aux habitants par des agents de GPSO. Jusqu'ici ces déchets étaient incinérés, représentant un non-sens écologique sachant qu'ils sont composés à 80% d'eau. Cette nouvelle collecte est donc particulièrement vertueuse pour l'environnement.

Les locaux communs de certaines copropriétés ne permettent pas d'installer le nouveau bac marron dans de bonnes conditions. Des aménagements spécifiques, selon la configuration de la copropriété, sont en cours de déploiement.

Aujourd'hui à Meudon, 2 tonnes de déchets alimentaires sont collectées à chaque tournée, contre 163kg lors de la première collecte en mois de mars 2024. Cette collecte commence donc déjà à entrer dans les habitudes de chacun.

### **// Questions / Réponses**

Un conseiller s'interroge sur l'exploitation du chapiteau provisoire du marché Maison Rouge. La Ville prévoit de la conserver pour l'organisation des activités ou événements ponctuels.

Le sujet de la recrudescence des cambriolages est soulevé, notamment dans les résidences Les Cèdes et Séquoia. Des dégradations récentes de véhicules ont aussi été constatées. Léo LOMBARD, directeur de Cabinet, rappelle que les copropriétés peuvent bénéficier d'audits de sécurité réalisés par la police municipale.

La Ville a développé un plan d'action anti-cambriolage avec la Police municipale. Les conseillers sont sensibilisés à une vigilance à la fois collective et individuelle. Il est conseillé de sécuriser son domicile, y compris en cas de courte absence. Les habitants sont invités à appeler le 17 pour signaler tout comportement suspect. En effet, les patrouilles de police sont renforcées dans les secteurs indiqués.

Une conseillère propose la création d'une aire de jeux sur le terrain à côté du parc Rodin. Ce projet pourrait être proposé dans le cadre de la prochaine édition du Budget participatif.

Une proposition de végétalisation de l'escalier rue de la Bourgogne est émise qui sera étudiée par la Direction de l'environnement et des espaces publics.

Une question est posée sur le devenir de l'ancienne boulangerie rue des Marais. A l'heure actuelle, malgré plusieurs relances, la Ville n'a pas d'informations à communiquer, car le propriétaire (Seine Ouest Habitat) n'a pas trouvé de preneur.

La Ville a proposé à l'architecte des monuments historiques de remplacer les plots rétractables de la place Janssen (souvent en panne) par des barrières en bois. L'étude est en cours.

Le mauvais état du trottoir à l'angle des rue Hérault et rue Rabelais est signalé, ainsi que la végétation qui déborde à l'angle des rue Langlois et rue de la République.

### **Prochaines réunions**

- Réunion du Conseil de quartier : mercredi 26 mars 2025, Hôtel de Ville
- Réunion du Conseil de quartier : jeudi 5 juin 2025 (lieu à préciser)

---

Meudon, le 25 février 2025